



IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

Accompagnant.e éducatif et social
Diplôme d'État – DEAES Spécialité accompagnement de vie en structure collective
En partenariat avec IFITS

IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne
1 rue du 11 novembre – 92120 MONTROUGE
01 40 92 01 02
www.fondation-itsrs.org



N° Siret : 785 406 513 00016 – N° déclaration d'existence : 11 92 014 85 92

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

L'IRTS porte 3 dimensions de la professionnalité qui fondent la responsabilité professionnelle des travailleurs sociaux :

- un engagement individuel fort, la référence aux valeurs fondatrices de l'action sociale – que sont le respect de l'absolue dignité de la personne humaine, la défense et la promotion de ses droits
- la dimension éthique consistant à activer la ressource existante dans chaque être humain
- une exigence première de formation initiale et continue consistant à toujours s'efforcer à comprendre et à se comprendre
-

LE CADRE ÉTHIQUE ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

La formation s'inscrit dans une logique d'alternance, ce qui permet de faire émerger de nouvelles compétences ou de consolider des compétences anciennement acquises, non seulement à travers des savoirs théoriques, mais aussi à travers l'expérience apportée par la pratique en institution.

Chaque personne formée à l'IRTS bénéficie d'un projet de formation individualisé. Ce qui permet à chaque stagiaire de s'approprier pleinement, en fonction de son parcours professionnel, le référentiel des compétences et le processus d'acquisition propre à chaque cycle de formation.

La formation s'inscrit donc dans le principe d'individualisation de la formation. Ce qui permet de situer la personne dans son parcours professionnel.

La notion même de qualification et l'utilisation explicite des référentiels de compétences tout au long de l'action sont là pour que la personne soit bien dans un processus d'acquisition personnel dans un cadre formalisé. Cet aspect est, en particulier, incarné dans le dossier individuel de formation dans lequel l'expression personnelle est prépondérante et les particularités de l'exercice professionnel mises en valeur.

Enfin, c'est à travers la notion de construction dialectique de compétences, que formalise la constitution de 3 écrits, que la formation devra porter ses fruits : l'alternance intégrative étant au cœur de nos pratiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir ou les compétences nécessaires à l'exercice du métier, pour répondre le mieux possible aux besoins identifiés des usagers en s'inscrivant dans un travail en équipe pluri-professionnelle et dans un sens plus large, dans un projet d'établissement.

Valoriser un rôle bien souvent méconnu qu'ils sont à même de tenir dans la dimension d'accueil et d'accompagnement des publics.

Acquérir, formaliser ou valoriser les compétences constitutives de l'activité de :

Accompagnant éducatif et social

- se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
- accompagner la personne au quotidien et dans la proximité
- coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
- participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

MODALITÉ PÉDAGOGIQUES

Le stagiaire est incité à rester un acteur à part entière de sa formation, tout en respectant le cadre et l'éthique de travail de son établissement d'accueil. Il est un acteur à part entière de son projet de formation, celui-ci se décline tout au long du parcours et fait l'objet d'échanges réguliers entre les trois parties signataires du contrat pédagogique.

Dans l'ensemble des domaines de formation, les modalités pédagogiques pourront revêtir différentes formes : enseignement didactique classique, études de cas, jeux de rôles, réflexions sur la pratique à partir de situations amenées par les stagiaires.

Autour de la réalisation du dossier, les stagiaires seront accompagnés, en groupe restreints – une dizaine de stagiaires – par un formateur guidant. Ce travail prendra la forme de séquences programmées, planifiées, et de rendez-vous individuels à la demande des stagiaires. Encore une fois, ici comme toujours à l'IRTS, les guidant d'écrits de formations sont par principe disponibles aux étudiants et stagiaires, en face à face, mais aussi via l'utilisation des technologies de l'information, les emails notamment, qui permettent des allers et retours fréquents et aisés.

L'alternance

À l'instar de ce qui se pratique pour l'ensemble des formations en travail social, la formation d'accompagnant éducatif et social est structurée sur le principe de l'alternance. De sorte que les situations rencontrées sur le terrain d'exercice professionnel viennent questionner et approfondir les éléments théoriques et conceptuels abordés en formation.

Loin d'être une coupure dans le rythme du stage, le retour à l'IRTS cherche à dynamiser l'intérêt, le questionnement et le positionnement du stagiaire face à ses observations et son action durant le stage. Une formation de 17 mois, 1 semaine par mois de regroupement en centre de formation.

Les compétences professionnelles visées par la formation sont de ce fait le résultat d'une parfaite synergie entre les périodes d'apprentissage à l'IRTS et les situations concrètes rencontrées au cours de l'exercice en institution. Ainsi, pour les stagiaires bénéficiant d'un contrat de travail et exerçant au moment de leur inscription la fonction visée par la formation, cette alternance se produit de facto tout au long du processus de formation.

Une démarche de co-construction du stage

Relations avec les établissements employeurs des stagiaires

Cette démarche est mise en œuvre à de multiples niveaux et notamment réunions au centre de formation et visites de stage. Quand cela est possible, une convention de partenariat site qualifiant permet de préciser les modalités d'accueil du stagiaire et d'affiner les contenus pédagogiques adaptés aux caractéristiques de l'institution d'accueil, sa culture et ses choix d'orientation en matière de formation.

Les modalités d'organisation des stages

À l'instar de ce que nous faisons pour l'ensemble des personnes en formation à l'IRTS, les stagiaires verront leur assiduité contrôlée par le biais de feuilles d'émargement bi-quotidiennes.

Par ailleurs, le formateur référent est pensé, à l'IRTS, comme étant une ressource à disposition de stagiaires, pour toute demande en lien avec la formation. Les éventuels problèmes et difficultés rencontrés en cours de formation peuvent ainsi être traités, le cas échéant, dans les délais les plus brefs.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels du secteur social et médico-social.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Modules de formation commun

Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale – DF1 – 105 h

Les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social – 28 h

L'Etat : les services centraux et les services territoriaux de la cohésion sociale
Les agences régionales de santé
Les collectivités territoriales
Les associations / opérateurs du secteur
Les personnes accompagnées et leur participation
Loi 2002-2
Loi protection enfance 2007
Loi égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées 2005
Loi autonomie, des personnes âgées 2001, 2015
Lois sur la protection des personnes vulnérables 2007
Les différents lieux de vie et d'accueil des personnes dans le secteur social, médico-social et éducatif : publics, réglementation applicable, principales missions et financements

Ethique et déontologie – 14 h

Notions et repères d'éthique et de déontologie Secret professionnel et discrétion professionnelle Notions

Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité – DF2 – 87,5 h

Observation, écoute et relation – 14 h
Méthode et outils
Les besoins fondamentaux de la personne
Les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles et d'estime de soi, dans les situations d'accompagnement
Les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention

Notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie – 3,5 h
Développement et maintien de l'autonomie dans l'accompagnement de la personne

Notions de santé – 14h

Définition de l'OMS et son implication dans la vie quotidienne jusqu'aux soins palliatifs
Généralités sur les lois relatives à la santé et aux droits des malades : loi du 4 mars 2002, du 22 avril 2005, du 21 juillet 2009, du 18 février 2015
Les principaux paramètres de surveillance de la santé, l'aide à la prise de médicaments
La souffrance et la douleur dans toutes leurs dimensions

Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés – DF3 – 52,5 h

Travail en équipe et organisation – 17,5 h
Notion de partenariat et de réseau
Modalités et processus de travail
Organisation du travail et notions de droit du travail
Réunions : contextes, objectifs
Fiches de postes, plannings,
Notions de veille et de garantie, continuité de l'accompagnement
Notion de complémentarité dans une équipe pluri-professionnelle

Transmission et communication professionnelle – 14 h
Les différents supports de communication et leur utilisation
Ecrits professionnels
Recueil, tri des informations
Transmissions orales et écrites
La prise de parole en situation professionnelle
Notion de distance professionnelle

Notions de projets – 7 h

Projet d'établissement
Contexte et cadre juridique du projet personnalisé
Notion de projet personnalisé et méthodologie

Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne – DF4 – 56 h

Socialisation et inscription dans la vie citoyenne – 7 h
Notions, définitions et représentations

Les différentes dimensions d'accessibilité – 10,5 h

Les différentes mesures de protection et de sécurité
Partenaires et sources d'information nécessaires pour organiser et sécuriser les déplacements et/ou les démarches
Ecoute et sécurisation de la personne

La famille et l'entourage – 17,5 h

L'évolution sociologique de la famille
La parentalité
Les situations de handicap et la famille, vieillissement et famille
Relations des professionnels avec les familles et l'entourage : enjeux personnels et partenariat Place de l'aidant

Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits – Activités collectives : 21 h

Objectifs, mise en œuvre et évaluation d'une activité Techniques favorisant l'expression de soi

juridiques sur le respect de la vie privée
Notions de responsabilité
Responsabilité civile et pénale
Chartes
Maltraitance
Bientraitance
Discrimination directe ou indirecte

Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles – 28 h

Anatomie et physiologie des grandes fonctions et leurs troubles
Les différentes étapes et les caractéristiques du développement de l'être humain tout long de la vie La dimension psycho-sociale du développement de la personne

Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales – 28 h

Le normal, le pathologique, les troubles
Les déficiences et leurs étiologies motrices, intellectuelles, sensorielles, polyhandicap...
Les maladies mentales Les pathologies liées au vieillissement
Les maladies neurologiques
Les conduites addictives
Les troubles anxieux, de l'humeur et de la personnalité
Les troubles du spectre autistique

Situations de handicap – 3,5 h

Classification internationale du fonctionnement du handicap Notions de situation de handicap

Les troubles de l'attachement et leurs conséquences – 3,5 h

Notion de prévention et d'éducation à la santé

Ergonomie, aide à la mobilité et transferts – 7 h

Les principes d'ergonomie, les techniques d'amélioration du bien-être de la personne et de confort
L'aide à la mobilité et aux transferts, les aides techniques et domotiques

La personne et son rapport à la nourriture – 7 h

Plaisir et convivialité
Alimentation et culture
Hygiène alimentaire

Les rythmes du sommeil – 3,5 h

Les fonctions d'élimination

Intimité, vie affective et sexualité. La personne et son rapport au corps – 14 h

L'hygiène corporelle,
Les techniques d'hygiène et de soin de la personne
Approche corporelle : le toucher relationnel ; le corps et les émotions suscitées dans la relation à l'autre

Les techniques et outils de communication verbale et non verbale – 10,5 h

Notions sur la communication et le langage non verbal
Notions sur quelques méthodes et outils spécifiques les plus courants en communication améliorée et alternative
Connaissances de base sur les technologies de l'information et des multimédias

Notions de base d'apprentissage en

Participation au projet personnalisé – 14 h

Le repérage des potentiels de la personne au regard de son projet personnalisé Le compte-rendu de l'intervention
La coordination et le travail en réseau avec les autres intervenants

Spécialité accompagnement de vie en structure collective

Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés – DF3 – 24,5 h

L'intervention en structure – 10,5 h

L'équipe pluri-professionnelle
Les partenaires : professionnels, familles, bénévoles
Les instances du travail en équipe, réunions et outils de transmission de l'information
Participation à l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé

Accompagnements spécifiques : spécificités des publics, des modalités de prises en charge, des moyens – 10,5 h

La gestion des situations de violences et d'agressivité de la personne ou de l'environnement

Contexte professionnel – 3,5 h

Notion de droit du travail
Les différents statuts de salariés ou agents de la fonction publique
Les risques professionnels

Spécialité accompagnement de vie en structure collective

Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne – DF4 – 35 h

Techniques éducatives et projet d'activité – 14 h

Activités collectives

Notions d'apprentissage et de pédagogie : démarches et outils – 7 h

Communication avec les familles et les aidants – 14 h

Prévention de l'isolement des personnes
Relations au sein de l'établissement et en dehors de l'établissement
Repérage des activités proposées et de leur accessibilité
Les conséquences de l'isolement des personnes

Situations d'exclusion sociale et conséquences – 7 h

Spécialité accompagnement de vie en structure collective

Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale – DF1 – 14 h

L'organisation du secteur – 7 h

Les établissements sociaux et médico-sociaux et leur fonctionnement : statut, fonctionnement, financement, publics accueillis, missions
Le projet d'établissement

La notion de qualité du service rendu par le service et par les professionnels – 7 h

Les outils d'évaluation de la qualité
La démarche d'évaluation/ certification interne - externe

fonction du public accompagné – 7 h

Les apprentissages, les techniques pédagogiques, les différents supports : repérages méthodologiques, modalités de mise en œuvre, évaluation
Techniques éducatives favorisant la participation de la personne et l'expression de son choix

Situations d'urgence et de danger pour la personne – 7 h

Prévention et Secours Civiques de niveau 1
Evaluation des risques, facteurs de risques, prévention des chutes

Spécialité accompagnement de vie en structure collective

Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité – DF2 – 52,5 h

Notions d'hygiène et sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge – 17,5 h

La personne et son rapport au vêtement et au linge
La personne et son rapport à l'alimentation
La personne et son rapport au cadre de vie

Les moments essentiels de la personne – 14 h

Repérage de l'évolution des besoins fondamentaux
Repérage des moments clé et accompagnement
Le rapport à l'intime
Le rapport à la différence et à la singularité dans la prise en compte de l'autre
Le rapport au toucher dans l'accompagnement

Inter DF

Détermination de parcours – 14 h

Ces 2 journées interviennent en début de formation, lors de la 1ère semaine de regroupement, et ont pour but d'aider les candidats encore indécis à choisir une spécialité et à penser leur projet de formation en conséquence : choix des stages par exemple...

Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle – 77 h

Accueil à l'entrée en formation – 3,5 h

Groupe d'évaluation pédagogique GEP – 35 h

Groupe d'analyse des pratiques GAP – 21 h

Préparation à la certification - épreuves blanches écrites et orales – 14 h

Bilan de formation – 3,5 h

Validation des compétences – 7 h

Accompagnements adaptés à la personne – 10,5 h

Les temps clés du quotidien

Accompagnement sur des temps de toilette, de repas, de déplacements ou de repos compte tenu de l'état de santé de la personne

Approches de différents supports et méthodes d'accompagnement de la personne

Accompagnement en soins palliatifs et fin de vie

Activités et apprentissages

Accompagnement aux soins – 10,5 h

Surveillance des paramètres de la santé et des indicateurs de la douleur Notions de soins aux défunts

Notions d'accompagnement au choix et à la prise d'initiative, notion de prise de risque

ÉVALUATION

En fin de cycle de formation, l'IRTS organise une évaluation finale qui permettra de vérifier que chaque stagiaire aura suffisamment intégré les acquis théoriques conceptuels de la formation tout en faisant les liens avec les situations professionnelles auxquelles il est confronté dans la situation de travail.

Une validation des compétences en lien avec le lieu de stage

24 semaines sont à effectuer en 2 ou 3 stages. La validation des compétences est effectuée pour moitié de la formation par le lieu de stage. Les épreuves sont organisées sur 3 jours lors des 2 dernières semaines de formation à l'IRTS. L'épreuve écrite de fin de formation du DC1 est organisée par la DRGSCS dans le mois qui suit la fin de formation.

Les certifications

DC 1 - **Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale**

- 1 épreuve écrite en fin de formation
- contrôle continu – note de réflexion
- les notes attribuées par les lieux de stage

DC 2 - **Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité**

- dossier de pratique professionnelle entre 5 et 8 pages
soutenance orale du dossier de pratique professionnelle
- les notes attribuées par les lieux de stage

DC 3 - **Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés**

- dossier étude de situation entre 2 et 3 pages
- soutenance orale du dossier étude de situation
- les notes attribuées par les lieux de stage

DC 4 - **Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne**

- soutenance orale d'un projet élaboré individuellement ou collectivement
- les notes attribuées conjointement par le lieu de stage et le centre de formation

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir au minimum 18 ans à la date de l'obtention du diplôme.

Satisfaire aux épreuves d'admission – 1 épreuve écrite : questionnaire d'actualité sociale d'une durée d'1h30 + 1 épreuve orale : entretien avec un professionnel du secteur et un psychologue d'une durée de 30 minutes.

Pas d'épreuve écrite pour les personnes ayant : un diplôme d'État d'aide-soignant ; un Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ; un BEP carrières sanitaires et sociales ; un BEPA option services aux personnes ; un BAPAAAT ; un CAP petite enfance ; un CAPA services en milieu rural ; un diplôme d'État d'assistant familial ; les lauréats de l'Institut du service civique

Pas d'épreuve – écrit et oral – pour les personnes ayant : un diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ou diplôme d'État d'aide médico-psychologique qui souhaitent s'inscrire dans une autre spécialité que celle acquise au titre de leur diplôme

DOSSIER D'INSCRIPTION

L'inscription se fait directement en ligne sur notre site Internet.

L'IRTS peut vous accompagner dans votre démarche, il vous suffit de remplir le formulaire de la demande de dossier d'inscription et nous vous recontacterons

RENSEIGNEMENTS

Assistante pédagogique : Najat SABER

☎ 01 49 44 67 25 ✉ nsaber@irtsidf9293.eu

Responsable pédagogique : Hervé MORANDEAU

☎ 01 40 92 61 62 ✉ hmorandea@irtsidf9293.eu